pays attendait. (Applaudissements et acclamations prolongés sur tous les bancs.)

Les socialistes sont atterrés.

M. CONSTANS défend l'ordre du jour des internationalistes. Il se plaint qu'on dénature leur doctrine pour tromper les travailleurs. Actuellement, il y a une guerre permanente dans tous les pays entre les exploiteurs et les exploités. Dans le Nord de la France, à Lille, à Armentières, des travailleurs sont en grève parce qu'ils ne peuvent pas supporter le contre-coup d'une loi. Nous avons le droit de revendiquer pour nos enfants une instruction qui soit d'accord avec la vérité. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

A la majorité de 453 voix contre 70, la priorité est refusée à l'ordre du jour de M. Constans.

L'ORDRE DU JOUR ETIENNE

M. Jaurès battu

LE PRÉSIDENT. — Je consulte la Chambre sur l'ordre du jour de M. Etienne ainsi conçu : « La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

Par 488 voix contre 60 sur 548 votants, l'ordre du jour Etienne est adopté.

Ce résultat est salué par des bravos prolongés. L'opposition tout entière applaudit, en narguant l'extrême-gauche.

M. Jaurès a disparu, M. Combes aussi. Le président du *Conseil* qui avait assisté à toute la séance, en affectant de se désintéresser du débat, a quitté la salle au moment du scrutin.

M. Chaumié reçoit de nombreuses félicitations de députés de tous les groupes.

Séance lundi à deux heures. La séance est levée à 6 heures 20.

SÉNAT

Séance du 3 juin

Présidence de M. Fallières, président.

La séance est ouverte à trois heures.

L'élection de M. Berger, sénateur du Haut-Rhin, est validée.

Les patentes

Le Sénat continue la discussion du projet de loi relatif à la contribution des patentes. Conformément à une demande faite, mardi dernier, par M. Sebline, le Sénat modifie les dispositions relatives à la patente des fabrications de sucres. Les fabriques de sucre seront frappées d'une taxe de 1.70 par 100 kilogrammes de production journalière.

M. Gourju développe un amendement aux termes duquel l'avocat inscrit au tableau depuis vingt années pourra être admis à l'honorariat et cessera d'être assujetti à la patente sous la réserve de ne *plus plaider ni signer de consultations*.

Cet amendement est repoussé.

Un autre amendement demandant que la patente des commissionnaires en vue, soit moins élevée que celle des marchands en gros, est renvoyé à la Commission et, de ce fait, la discussion est interrompue.

La responsabilité dans les émeutes

Le Sénat passe à la première délibération sur la proposition de M. Gourju tendant, en cas d'émeutes à substituer la responsabilité de l'Etat à celle des communes qui n'ont pas la libre disposition de leur police. Seules les villes de Paris et de Lyon se trouvent dans ce cas, leur police étant sous la main du gouvernement. Après un long échange d'observations entre M. Bruneau, commissaire du gouvernement, adversaire proposé, et M. Gourju, la suite de la discussion est renvoyée à mardi.

Le Sénat fixe à vendredi la discussion de l'interpellation de M. le Provost de Launay sur les incidents de la « Marche de l'armée ».

La séance est levée à 5 heures 50.

L'IMPOT SUR LE REVENU

Le projet Merlou et le projet Rouvier. — Dissentiment entre le gouvernement et la Commission de législation fiscale.

Paris, 3 juin. — M. Rouvier, ministre des finances, a longuement conféré aujourd'hui avec la *Commission de législation fiscale de la Chambre*, chargée de l'étude de la question de l'impôt sur le revenu.

On sait que cette Commission a été saisie du projet déposé par le gouvernement et qu'elle y a substitué un contre projet de M. Merlou qui est une extension de celui du ministre.

M. Rouvier supprime deux des quatre contributions directes : la personnelle mobilière et celle des portes et fenêtres, représentant à elles deux 162 millions. Il les remplace par une taxe personnelle devant donner 120 millions et une taxe d'habitation devant produire 42 millions.

M. Merlou supprime les deux mêmes contributions ; mais, en outre, il fait remise aux communes de l'impôt foncier sur les propriétés non bâties, ce qui constitue une perte supplémentaire pour le Trésor de 105 millions, soit un déficit total de 267 millions.

Pour compenser ce déficit, M. Merlou conserve la taxe personnelle proposée par M. Rouvier, mais en en portant le produit de 120 à 200 millions par l'élévation du taux de 1 fr. 50 à 2 fr. 50. Il supprime, d'autre part, la taxe d'habitation prévue par le ministre et propose une taxe sur les créances chirographaires et hypothécaires, une taxe civique, un relèvement de 3.20 à 4 pour 100 de la taxe de la propriété bâtie, et *enfin un relèvement* de 1 pour 100 sur la taxe des valeurs mobilières devant à lui seul donner 20 millions.

Le ministre des finances a déclaré qu'à l'heure présente il croyait devoir s'en tenir strictement à son propre projet. M. Rouvier a ajouté qu'il était partisan d'un impôt sur le revenu modéré ne supprimant qu'un certain nombre de ressources dont le remplacement était assuré, mais qu'aller plus loin en ce moment serait s'exposer à de graves mécomptes. En tous cas, le gouvernement ne pourrait aller au delà du projet qu'il a présenté.

M. Rouvier, à l'appui de ses observations, a critiqué quelques unes des taxes de remplacement proposées par M. Merlou. En particulier, il a combattu l'augmentation de 1 pour 100 de la taxe sur les valeurs mobilières comme étant de nature à accroître la propension déjà trop grande des capitaux français à se porter sur les fonds d'Etat étrangers exempts de charges.

Après l'audition du Ministre des finances, la Commission, après avoir écarté le contre-projet Maujan, qui supprime les quatre contributions, a, par 10 voix contre 5, adopté le contre-projet Merlou.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

EN MANDCHOURIE

Le correspondant du *Daily Mail* à Niou-Chouang, télégraphie le 2 juin :

« Une armée de 12,000 hommes, comprenant une batterie d'artillerie, quatre régiments sibériens et une sotnia de cosaques, sous le commandement du général Stackelberg, s'est avancée de Liao-Yang sur Oua-Fang-Tien, au nord-ouest de Siou-Yen et non loin de *Va-Fan-Gan*, où a eu lieu ces jours derniers le combat d'avant-postes qui a coûté de si grosses pertes aux Japonais. Une autre brigade suit.

» Un grand nombre de Khoungouses se rassemblent sur les collines situées au nord-est de Liao-Yang. Ils ont l'intention de se rendre au nord de Moukden et de couper la voie ferrée, pour isoler les troupes russes. »

DANS LE LIAO-TOUNG

Vif engagement

Tokio, 3 juin (source japonaise). — Un détachement de cavalerie japonaise a rencontré et défait un détachement russe composé de cavalerie, d'infanterie et d'artillerie, près de Li-Cha-Tou, à neuf milles au nord de Pou-Lan-Tien, Port-Adams, lundi dernier. L'engagement a duré deux heures. Les Russes ont été repoussés vers le nord ; les Japonais ont eu 25 tués dont un officier et 37 blessés dont 4 officiers. Les pertes de l'ennemi sont inconnues. Le mouvement des Russes vers le sud indique un effort pour essayer de secourir Port-Arthur.

Alexeieff et Kouropatkine. — Les divergences entre les deux chefs

Saint-Pétersbourg, 3 juin. — Le *Novi-Kraï* déclare dénués de fondement les bruits d'après lesquels l'amiral Alexeieff, lieutenant de l'empereur en Extrême-Orient, serait sur le point de résigner ses fonctions.

Ce journal ajoute que l'amiral Alexeieff est placé à la tête de l'armée et de la flotte en campagne et ne quittera pas ce poste à cette heure critique, où il faut une direction ferme et énergique.

Le *Novi-Kraï* termine en disant que l'amiral Alexeieff ne saurait, surtout en ce moment, être remplacé.

LES TROUBLES DE BREST

Brest, 3 juin. — Ce matin de nouvelles scènes de violence ont eu lieu sur le port. L'*Union Ships Farmer Compagnie*, qui fait le service entre Plougastel et Southampton, avait fait appel à quarante paysans de Plougastel, pour procéder au déchargement du bateau *Eléonore*, chargé de charbon, et devant repartir avec des fraises.

Les dockers ont entouré les paysans de Plougastel et les ont brutalisés. La gendarmerie à cheval a repoussé les dockers, dont un a été blessé ; il y a eu deux arrestations de portefaix pour jets de cailloux aux gendarmes.

Une bande de dockers a entouré l'armateur, M. Chevillotte, et a dansé la *Carmagnole*, autour de lui. M. Chevillotte a été dégagé par la gendarmerie. Les dockers se sont rendus aux halles et ont voulu empêcher toute vente, mais la force armée est intervenue.

Des bagarres se sont produites aussi ce matin, devant la gare de l'Ouest. Les commissionnaires sont en grève. Ils ont menacé les voyageurs qui remettaient leurs bagages aux camionneurs.

Le chef de la gare qui voulut intervenir fut menacé. Il requit la troupe. Plusieurs arrestations ont été opérées. Un gréviste a essayé de briser la baïonnette d'un soldat.

Le double crime d'Aix-les-Bains

devant la Cour d'assises de la Savoie

L'AUDIENCE DE VENDREDI

Chambéry, 3 juin. — On entend ce matin, M. Hamard, chef de la Sûreté. Il rappelle les incidents qui se sont produits dans son cabinet au cours de la confrontation de Bassot et de la Giriat.

Celle-ci qui avait déjà pris sa part de responsabilité dans le drame de la villa de Solms, adjurait Bassot de dire la vérité.

— Ces messieurs savent tout, lui disait-elle ; tu n'as plus rien à cacher. Avoue ! avoue !

Mais Bassot, l'air arrogant et hautain, affectant un souverain mépris pour la Giriat, tout en cherchant à l'influencer de son regard haineux, haussait les épaules et refusait de répondre à nos questions.

Mais le témoin est très affirmatif dans sa déclaration.

On entend ensuite Mme Marie Delave, née Fougère, sœur de l'accusée. Sa déposition est sans intérêt.

Un garçon de café du boulevard des Capucines a remarqué que Bassot, le 13 ou le 14 septembre, a compté sept ou huit billets de 100 francs, qu'il a remis ensuite dans son portefeuille après avoir demandé à en changer un contre deux billets de 50.

On entend ensuite les témoignages relatifs à Robardet, accusé de recel.

Le président tance vertement les bijoutiers qui ont acheté des bijoux à très vil prix et félicite M. Beal, horloger à Neuville-sur-Saône (Rhône), qui, celui-là, n'hésita pas, après avoir remis 10 francs à Robardet, « pour permettre à sa famille de manger », lui dit-il, d'aller informer la gendarmerie.

Vous avez bien agi, lui dit le président, je n'en dirai pas autant des précédents témoins.

L'audience est levée à 11 h. 40 et renvoyée à cette après-midi.

A la reprise, à 2 h. 30, le défilé des témoins continue, sans présenter d'intérêt.

Le procureur général Gensoul prononce ensuite son réquisitoire.

Tous ses efforts tendent à établir qu'il y a eu un véritable complot entre Bassot, César Ladermann et la Giriat, pour assassiner la Fougère. C'est Bassot, dit-il, qui a été le trait-d'union entre les deux auteurs du crime ; c'est ensemble, et de concert, que César Ladermann et la Giriat ont étranglé la domestique ; ils ont très vraisemblablement participé tous deux à l'assassinat d'Eugénie Fougère.

Le ministère public termine son réquisitoire en réclamant le même châtiment pour Bassot et Giriat. Il ne formule pas de réquisitoire contre l'accusé Robardet.

L'audience est levée à six heures un quart, sans incident. Demain, la parole aux défenseurs.

LES GRÈVES

A ARMENTIÈRES ET A HOUPLINES

LA MATINÉE

Trois mille grévistes. — Graves entraves à la liberté du travail. — Usines assiégées. Nombreuses bagarres. — Trente trois arrestations

Vendredi, dès 5 heures 1/2 du matin, une animation inaccoutumée règne en ville. Les ouvriers dont la plupart, ignorent la décision prise la veille, par les syndicats socialistes, se dirigent vers les ateliers.

Sur la place de la Gare, le bataillon du 127e de ligne débarqué à 5 heures 43, est rassemblé derrière les fusils formés en faisceaux. Des patrouilles de gendarmes à cheval parcourent la ville.

A neuf heures du matin, cinq usines chômaient volontairement : les tissages Dulac où travaillent 200 tisseurs ; Bouchez où travaillent 98 tisseurs ; Parent et Peinte, 168 ; Mme veuve Mahieu, 325 ; Louis Decherf, 321. Dans d'autres établissements on constate un certain nombre d'absences. Au total 1.000 à 1,200 grévistes.

Il n'est pas inutile de rappeler ici les causes de cette nouvelle grève. Les syndicats socialistes veulent obliger les patrons à entamer la discussion du tarif définitif. On sait que les industriels ont ajourné cette discussion à cause de l'attitude prise au cours de la période électorale par les délégués ouvriers, qui se seraient servis de leur mandat professionnel et de leur titre pour peser sur le vote des électeurs d'Armentières.

Usines assiégées par les grévistes

Vers dix heures, des bandes de grévistes ont pénétré dans les tissages de MM. Hurtrel et Ponchain ; dans ce dernier établissement, ils sont parvenus à faire sortir, de ses gonds, une lourde porte en fer. Les grévistes firent irruption dans les ateliers. Les patrons ont fait arrêter les machines et congédier les ouvriers. On parlait de la reprise pour l'après-midi, dans ces deux tissages.

A dix heures et demie, quelques centaines de grévistes ont tenté le siège du tissage de MM. Coisne et Lambert ; ils enfoncèrent une barrière en bois servant de clôture et envahirent les ateliers. Bon nombre d'entre eux tenaient des couteaux ouverts avec l'intention de couper les courroies de transmission, pendant que d'autres grévistes, dans la cour de l'usine, brisaient les carreaux et enfonçaient des tonneaux. Force horions ont été échangés entre les travailleurs et les grévistes qui poussaient de grands cris.

La gendarmerie prévenue accourut et parvint à mettre la main sur 33 gamins de 12 à 18 ans. La bande a été transférée à Lille, par le train de 12 h. 40, à l'exception de 7 fillettes et 4 garçons relaxés en raison de leur jeune âge, mais qui n'en seront pas moins poursuivis.

Le passage de cette bande de jeunes gens traversant les rues populeuses sous escorte de gendarmes et de soldats d'infanterie que huaient et insultaient une centaine de grévistes, plus âgés, a produit une grosse et pénible impression.

A HOUPLINES

A six heures du matin, le travail était au complet dans tous les établissements. A neuf heures du matin, les tissages Willard, Henri Chas, Duhot et Cie, Bretrix, chomaient en raison du départ des ouvriers.

Pour les deux villes, le nombre des chomeurs volontaires ou forcés ne dépasse guère trois mille. Les filatures travaillent au complet.

L'après-midi. — Les rentrées

A deux heures, le personnel est au complet dans les tissages Cardon et Fauverghe, occupant 550 ouvriers ; Charvet et Colombier, 500 ; Coisne et Lambert, 270 ; Dufour-Bocquet, 200 ; Dufour-Deren, 170 ; Janson, 250 ; Longeville, 200 ; Salmon, 235 ; Bouchez, 130.

Le chômage est général chez MM. Théodore Bouchez, 75 ouvriers ; André Dansette, 177 ; Dechert, 280 ; Henri Dansette, 115 ; Dufour-Lescornez, 80 ; Dulac, 350 ; Mahieu, 580 ; Parent et Peinte, 190 ; Fremeaux, 178 ; Achille Roseau, 154 ; Wattrelos, 80. Au tissage Hurtrel, assiégé dans la matinée, 150 ouvriers sur 200 ont repris le travail. Chez M. Pouchain, on constate 30 rentrées sur 250 ouvriers ; au tissage Roseau, 45 rentrées sur 200, soit 2.740 ouvriers au travail et 2.099 grévistes.

On espère une forte reprise, samedi matin, dans certains établissements. Beaucoup estiment que le mouvement gréviste est enrayé et que le calme ne tardera pas à renaître.

A Houplines. — Le chômage est complet chez M. Chas, 400 ouvriers ; Villard, 700 ; Buyant et Debocq, 110 ; chez M. Duhot, 100 ouvriers sur 700 travaillent. Le travail est au complet dans les deux tissages Dutilleul, 720 ouvriers ; Becquart et Turpin, 230 ouvriers ; Henri Becquart, 260 ; Bertrix, 155 ; soit : 1.465 ouvriers au travail, et 1.810 grévistes.

Comme à Armentières, on croit ici, que le mouvement gréviste ira plutôt en décroissant.

Une réunion publique

Manifestations nouvelles. — Tentatives contre les usines en activité. — Echec des grévistes. — Répression énergique

Dans l'après-midi, les grévistes, au nombre de 2.000 environ, se sont réunis au siège de la coopérative. La réunion a été très courte. Les orateurs ont dit aux grévistes que tous les efforts devaient tendre à faire cesser le travail en activité sur-le-champ ou samedi matin.

En sortant de la conférence, les grévistes ont pris la direction de la rue de la Paix, dans le but de faire une nouvelle tentative contre l'usine de MM. Coisne et Lambert, si vaillamment défendue, le matin, par son personnel. Les gendarmes, bientôt renforcés par une compagnie du 73e de ligne, ont dispersé les manifestants et les rues y aboutissant furent barrées. Les grévistes, par petits groupes, parcourent les quartiers du centre. Leur attitude laisse percer un certain découragement. Beaucoup d'entr'eux n'ont quitté les usines que pour obéir aux ordres des grands chefs qui espéraient par ce mouvement reconquérir leur autorité d'antan.

Une arrestation

Un tisseur, Léon Dassonneville, a été arrêté pour jet de pierres sur un gendarme, atteint légèrement à la tête. Cet individu a été incarcéré.

La sortie des usines

La sortie des usines s'est effectuée sans incidents. D'ailleurs, dans certains établissements, les ouvriers paraissent décidés à recevoir les grévistes en cas de visite, comme les ont reçus les ouvriers de MM. Coisne et Lambert dans la matinée.

Les renforts des troupes

Sont arrivés à Armentières, vendredi après-midi : six compagnies du 73e de ligne, venant d'Aire-sur-la-Lys et de Béthune ; un bataillon du 127e, venant de Condé ; trois compagnies du 84e venant du Quesnoy et deux escadrons du 21e dragons venant de Saint-Omer. On attend encore l'arrivée d'un escadron de cuirassiers venant de Cambrai et des gendarmes, qui seront ainsi trois cents. Le lieutenant-colonel Brochet, du 4e cuirassiers, commande les troupes du secteur d'Armentières.

Les troupes du secteur d'Houplines sont sous le commandement du chef de bataillon Pagès, du 127e de ligne. Les quatre compagnies du 16e bataillon de chasseurs ont regagné Lille. Il y aura, tant à Armentières qu'à Houplines, 17 compagnies d'infanterie, 5 escadrons de cavalerie et 300 gendarmes.

La soirée

La soirée a été calme. Des patrouilles de fantassins et de cavaliers parcourent la ville en tous sens. Un arrêté du Préfet, interdisant les attroupements de plus de dix personnes, a été affiché dans les deux villes. Toutes les usines sont gardées militairement.

A LILLE

Les grévistes ont renouvelé, vendredi à midi, leur tentative d'intimidation de la veille en face de l'établissement Delcourt. Ils furent déçus dans leur projet, car le directeur avait fait sortir ses ouvriers à onze heures. Las d'attendre, les manifestants se sont retirés à midi et demi.

A HALLUIN

Les ouvriers de la tuilerie mécanique de M. Henri Debayser (Pottelberg) ont repris le travail vendredi matin.

Aucun changement n'est encore intervenu chez M. Charles Lemaitre et chez MM. Van Oye et Cie. Dans cette dernière usine, les ouvriers vanniers ont quitté le travail le 28 mars dernier, formulant plusieurs revendications. Il en est une sur laquelle les patrons n'ont pas voulu céder, c'est la prétention des ouvriers de faire réintégrer l'atelier à deux ouvriers congédiés. De là vient la persistance du conflit.

NÉCROLOGIE

— Mardi, ont eu lieu, à Aire-sur-la-Lys, les funérailles de M. Félix Lemmens-Porteau, receveur principal, entreposeur des contributions indirectes en retraite.

MARIAGES

— Nous apprenons le prochain mariage du comte Thellier de Poncheville, fils de M. Thellier de Poncheville, ancien député, avec Mlle Elisabeth de Grandseille, fille de M. Mathis de Grandseille, maire de Verdenal (Meurthe-et-Moselle).

EN VENTE à la Librairie du *Journal de Roubaix*, 71, Grande-Rue, Roubaix :

La comptabilité commerciale, industrielle et domestique, avec notions sur le commerce, le crédit, les sociétés et la législation commerciale, par G. Sereph, vérificateur à la Banque de France 3.00

Eléments de commerce et de comptabilité, par Gabriel Faure 4.00

Pour gérer sa fortune. Conseils pratiques sur les placements de capitaux et les assurances, par G. des Essars 2.50

Des vérifications et des expertises en comptabilité, par H. Deschamps 2.50

Le teneur de livres contenant un cours de tenue de livres à partie simple et à partie double, etc, par Tremery et Aug. Terrière 3.00

57983

LA PUBLICITÉ

Vous êtes fabricant ou commerçant ? Vous êtes courtier ou représentant de maisons sérieuses ? Vous fabriquez ou vous vendez de bons et de beaux articles à des prix avantageux ?

Comment voulez-vous que le public le sache, si vous ne le lui dites pas ? Et quel moyen plus sûr de le lui dire, que de le répéter fréquemment dans un journal lu par tous ?

UNION SOCIALE ET PATRIOTIQUE DE ROUBAIX

CONVOCATIONS

Canton est. — Bureau de la rue d'Hem. — Dimanche, 5 courant, à 11 heures du matin, chez M. Cambien, estaminet *Saint-Jean-Baptiste*, rue Jean-Goujon. Réunion du comité de la section ; affaires diverses.

BRONZES, MARBRES, TERRES-CUITES et BISCUITS. Mme KESSLER, *26, rue de la Gare.* 57083-4

LUMINOL *savon pour le linge, les laines, les flanelles et le ménage.*

TOUS LES VERITABLES GOURMETS mangent du Beurre d'Oostcamp, 13, rue du Bois et dans les dépôts. On porte à domicile. *Téléphone*, 604, 44177-5

Chronique Locale

ROUBAIX

Une visite de l'Administration municipale aux établissements hospitaliers. — L'Administration municipale a visité, vendredi après-midi, les deux hospices et l'Hôtel-Dieu. M. Eugène Motte, maire, était entouré de tous ses adjoints : MM. Edouard Roussel, Leboucq, Sayet, Deschodt, Leblanc et Wattinne.

La visite a commencé, à deux heures et demie, par l'Hospice de Barbieux, où la municipalité a été reçue par MM. Deleporte-Bayart, vice-président du Conseil d'administration des Hospices et Paul Despatures, administrateur, par la sœur supérieure de l'établissement et M. Caron, économe. Maire et adjoints ont parcouru les diverses salles et dépendances de l'Hospice dont ils ont remarqué la bonne tenue. A l'ouvroir des orphelines, une fillette a adressé un compliment à M. Eugène Motte, remerciant la municipalité de tout ce qu'elle a fait pour les hospitalisés. M. le maire a répondu que la sollicitude de son administration leur était plus que jamais acquise et il a fait l'éloge des administrateurs des établissements hospitaliers.

A l'Hospice Civil, la municipalité a été reçue également par MM. Deleporte-Bayart et Paul Despatures et par la sœur supérieure. Elle s'est rendue dans la plupart des salles, où vieux et vieilles ont fait à M. Eugène Motte une touchante ovation. L'Administration municipale s'est surtout arrêtée à l'installation des vieux ménages, dont le nombre sera prochainement augmenté, comme on le sait. Elle a aussi constaté l'état des bâtiments qui deviendront la propriété de la ville lors de l'achèvement du nouvel hôpital.

De l'Hospice Civil on s'est rendu à l'Hôtel-Dieu où la municipalité a été reçue par M. Henry Ternynck, l'un des administrateurs particulièrement chargés de cet établissement. M. Ternynck a émis le vœu que, dans quatre ans, l'Administration municipale puisse visiter le nouvel hôpital complètement parachevé. M. le maire a répondu que c'était aussi son désir le plus ardent. On a parcouru ensuite les diverses salles de *malades, tout spécialement* le nouveau dispensaire de teigneux et les dépendances. Partout, la municipalité a pu constater que l'Hôtel-Dieu était dans un parfait état d'entretien alors qu'il y a deux ans, lors de son arrivée au pouvoir, elle l'avait trouvé délabré.

Dans les trois établissements, M. Eugène Motte a félicité les sœurs supérieures de la bonne tenue des hospices et hôpital et de leur sollicitude pour les malades et les hospitalisés ; il les a priées d'améliorer, dimanche prochain, l'ordinaire de leurs pensionnaires à l'occasion de la visite de l'Administration municipale.

INSTALLATION DE DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL. — Vendredi matin, à onze heures, M. Edouard Roussel, adjoint au maire, a installé dans leurs fonctions qui leur ont été confiées par délibération du Conseil municipal du 27 mai dernier : MM. Elie Jonville, administrateur sortant et Félix Chatteleyn, sénateur, délégués à la Commission des Hospices ; MM. Paul Grimonprez, négociant en vins et Achille Duhamel, chef honoraire du Bureau de l'Etat-Civil, délégués à la Commission du Bureau de bienfaisance ; MM. Léon Desprès et Alfred Bayard, conseillers municipaux, délégués au Conseil d'administration du Mont-de-Piété.

LE MOUVEMENT DE LA POPULATION PENDANT LE MOIS DE MAI. — L'Etat-Civil a enregistré, durant le mois de mai : 100 mariages et 8 divorces ; 235 naissances, dont 29 illégitimes ; 11 mort-nés, dont 5 illégitimes, et 169 décès. Voici quelles ont été les causes des décès.

Fièvre typhoïde (typhus abdominal), 2 ; rougeole, 4 ; scarlatine, 1 ; coqueluche, 2 ; grippe, 1 ; tuberculose des poumons, 37 ; tuberculose des méninges, 3 ; autres tuberculoses, 5 ; cancer et autres tumeurs malignes, 6 ; méningite simple, 5 ; congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau, 16 ; maladies organiques du cœur, 5 ; bronchite aiguë, 4 ; bronchite chronique, 4 ; pneumonie, 3 ; autres affections de l'appareil respiratoire, 14 ; affections de l'estomac (cancer excepté), 1 ; diarrhée et entérite (au-dessous de deux ans), 18 ; hernies, obstructions intestinales, 3 ; cirrhose du foie, 1 ; néphrite et maladie de Bright, 3 ; débilité congénitale et vices de conformation, 5 ; débilité sénile, 9 ; morts violentes (suicide excepté), 1 ; suicides, 3 ; autres maladies, 13.

NOS ARCHERS A BERGUES. — La société de tir à la perche, *Saint-Sébastien* s'est rendue, jeudi, à Bergues, pour prendre part, comme chaque année, au concours organisé par la société *Guillaume Tell*, de cette ville.

Avant l'ouverture du tir, M. Benoit Lips, président de cette société, entouré de la municipalité, a prononcé les paroles suivantes :

Messieurs, avant l'ouverture du tir, laissez-moi vous remercier d'être venus en si grand nombre.

Les choses rares nous frappent : aussi est-ce d'une rareté que je veux vous entretenir quelques instants.

Vous eussiez-vous douté que parmi les archers si nombreux rassemblés aujourd'hui, il y en eut un, qui depuis 1873 soit venu tous les ans à notre tir ? Ce vétéran de l'Arc, Messieurs, qui porte encore si allègrement ses quatre-vingt-quatre années, c'est M. Auguste Tiers, président de la Société Saint-Sébastien, de Roubaix.

Aussi, Monsieur Auguste Tiers, la Société *Guillaume Tell*, reconnaissante, a pensé vous honorer en décernant au doyen des archers du Nord une médaille d'honneur.

Je suis heureux, mon cher président, de vous l'offrir, et ne forme qu'un vœu, c'est que vous puissiez la porter encore de nombreuses années. Vive M. Tiers !

Deuxième Édition

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Port-Arthur attaqué de nouveau

Chéfou, 3 juin. — Des vapeurs venus de Niou-Chouang disent avoir entendu une canonnade hier soir dans le voisinage de Port-Arthur, mais ils n'aperçurent que deux croiseurs japonais.

Chéfou, 3 juin. — Le bruit persistant circule d'après lequel une grande bataille se livrerait près de Port-Arthur. Une canonnade continuelle est entendue.

La prise de Kin-Tchéou. — Rapport officiel russe

Saint-Pétersbourg, 3 juin. — On n'avait, jusqu'ici, sur la prise de Kin-Tchéou que des rapports japonais et des dépêches de source anglaise.

Le retard apporté à l'expédition à Saint-Pétersbourg, de renseignements officiels russes, s'expliquait par la difficulté des communications. L'Etat-major communique, ce soir, la dépêche suivante du général Gilinski au ministre de la guerre :

« Le général Stoessel rapporte le 28 mai : Le 26, après un combat acharné qui a duré deux jours, j'ai ordonné le soir, d'évacuer la position, car nous avions, devant nous au moins trois divisions avec 120 canons.

» Le feu de l'ennemi, surtout le feu de quatre canonnières et de six torpilleurs anéantit complètement nos batteries sur la position de Kin-Chéou.

» Le cinquième régiment, qui se trouvait sur la position même, maintint héroïquement son feu, et nos batteries infligèrent aux Japonais des pertes énormes. Nos pertes furent de 30 officiers et d'environ 500 soldats tués et blessés.

» Le combat commença à six heures du matin, et se termina à huit heures du soir. On ne put faire sauter la partie des mines et les fougasses, vu que les Japonais tournèrent directement la position en ayant de l'eau au-dessus de la ceinture et sous la protection de leurs navires. L'esprit des troupes est excellent. »

LES GRÈVES

A Marseille. — Une bagarre. — Dix blessés.

Marseille, 3 juin. Cet après-midi, après la reprise du travail sur les quais, 300 ouvriers environ appartenant au Syndicat international des ouvriers des ports, se sont rendus au môle, où se trouvait ancré le *Roma*, de la Compagnie Cyprien Fabre, à bord duquel travaillaient une soixantaine d'ouvriers du Syndicat jaune. Pendant que le gros des manifestants se tenait sur le quai, les délégués désignés par le Syndicat international, passant outre aux observations du capitaine d'armement, sont montés à bord du navire et ont décidé les ouvriers du *Roma* à quitter le travail.

A peu de distance du quai, un de ces derniers, serré de près et hué par les manifestants, sortit un revolver et en tira, pour se dégager, deux coups en l'air. Une bagarre s'ensuivit, au cours de laquelle il reçut, ainsi qu'un de ses camarades du Syndicat jaune, de nombreux coups de poing. Les blessés ont été conduits, dans une pharmacie, sérieusement atteints au visage.

Marseille, 3 juin. — Dans les bagarres qui se sont produites autour des chantiers du navire le *Roma*, il y a eu une dizaine de blessés et contusionnés, dont deux sérieusement. Les gendarmes à cheval sont sur les lieux et des patrouilles de gardiens circulent sur les quais.

LES ÉMEUTES DE LORIENT

Tentatives criminelles

Lorient, 3 juin. — M. Moreau, entrepreneur, a reçu aujourd'hui une lettre de menaces de mort. Cette nuit, un maréchal-des-logis d'artillerie a vu un groupe d'individus porteurs de torches allumées, essayer de mettre le feu chez M. Borgat, entrepreneur.

Dérangés dans leur tentative criminelle, les incendiaires se sont éloignés.

Une tentative encore plus grave : la femme du concierge de la Mairie a surpris un employé de la Mairie au moment où il se disposait à mettre le feu à l'immeuble. Les rideaux d'un bureau ont été brûlés.

Ces divers incidents ont causé une vive émotion.

Au Conseil Municipal

Lorient, 3 juin. — Le Conseil municipal, réuni ce soir en séance extraordinaire, pour examiner la situation créée par l'émeute qui s'est produite dans la nuit du 1er au 2 juin, a maintenu sa confiance à l'Administration municipale. Après les explications du maire de Lorient, un ordre du jour proposé par l'Administration municipale et adressant des éloges au commissaire central, a été repoussé par la presque totalité des votants. Mais, sur la proposition de M. Bigot, le Conseil, à l'unanimité moins deux voix, a voté des éloges aux gendarmes de Kerantrech, qui ont mis les émeutiers en fuite.

LES BUREAUX DE PLACEMENT

Fermeture des bureaux parisiens

Paris, 3 juin. — Pour répondre à l'agitation provoquée par les socialistes en vue de la fermeture des bureaux de placement, le Conseil municipal, dans sa séance d'aujourd'hui, a autorisé le préfet de la Seine à payer aux propriétaires de bureaux de placement pour bouchers, diverses sommes s'élevant à 248.500 francs et aux propriétaires de bureaux de placement pour boulangers, 268.700 francs. Ces bureaux vont être fermés par un arrêté que le préfet de police va prendre dans le plus bref délai.

TENTATIVE D'INCENDIE

Paris, 3 juin. — La *Libre Parole* de demain, annonce qu'un employé de l'Hôtel de Ville a tenté de mettre le feu à cet immeuble. Il a été arrêté, c'est un nommé G... Quatre autres arrestations ont été opérées ce soir.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

Au Conseil municipal de Lille. — Nombreux et violents incidents

Tous les conseillers étaient présents à la réunion de vendredi, à 8 heures et demie du soir. La première partie de la séance s'est passée dans le plus grand calme. Les Commissions ont été élues sans opposition, mais une fois l'ordre du jour épuisé, de nombreux incidents se sont produits et des altercations très violentes ont eu lieu entre les conseillers. Le premier engagement a eu lieu à propos d'un vœu du docteur Desmons demandant le vote d'un crédit de 5.000 francs en faveur des cuisines populaires. M. Vandamme demande le renvoi à la Commission des finances. Les conseillers collectivistes insinuent que la municipalité veut réduire à la famine les ouvriers grévistes. MM. Vandamme et Crépy leur répliquent. La proposition de M. Vandamme est adoptée.

M. Debierre, lui, propose un crédit de 2.000 fr. pour la fête du 19 juin, en l'honneur de l'anniversaire de l'enseignement laïque. M. Vandamme, à nouveau, réclame le renvoi à la *Commission*. M. Brackers d'Hugo fait remarquer que les organisateurs qui sont venus le voir, ne lui ont demandé aucun crédit et que, dans ces conditions, il ne voit pas pourquoi on renverrait le vœu à la Commission des finances. Du coup, M. Debierre se démasque et devient agressif ; il traite M. Brackers d'Hugo de faux laïque.

M. Brackers d'Hugo. — Je me moque de votre appréciation !

Le vacarme devient assourdissant et, finalement, le calme renait et le renvoi à la Commission est ordonné.

Les interpellations se suivent. C'est le tour des socialistes à entrer en scène. M. Devernay demande compte au maire du renvoi de Serrure, le gardien de l'asile de nuit révoqué pour cris hostiles à la municipalité et du renvoi de Creton et d'Inghels. Le maire répond, mais les socialistes recommencent. M. Desmet demande aussi pourquoi depuis quelques jours la ville ne fournit plus de gaz à la Maison du Peuple alors qu'il en était autrement sous l'ancienne municipalité. M. Vandamme lui répond qu'il n'y a jamais eu de crédit affecté et qu'il ne pouvait que refuser de payer le gaz qu'on y consommait. Le charivari se renouvelle. M. Denoubourg menace de chanter l'*Internationale* à toutes les réunions. Finalement, la séance publique est levée à minuit et quart.

LES GRÈVES. — A LILLE. — Deux cents grévistes sont allés se poster vendredi soir, devant le tissage Delcourt, pour attendre la sortie des ouvriers. La police les a repoussés dans les rues adjacentes. Une nouvelle démonstration devant le tissage Wibaux-Florin, rue de Wagram, n'eut pas plus de succès. A six heures et demie, le quartier avait repris son aspect habituel.

A ARMENTIÈRES. — Vendredi après-midi, M. Delalé, juge d'instruction, a interrogé dans son cabinet à Lille, les vingt deux gamins arrêtés à Armentières lors du siège du tissage Coisne et Lambert. La plupart ont nié les faits qui leur sont reprochés. D'autres ont prétendu qu'ils n'avaient fait qu'obéir aux invitations de leurs camarades. Ils seront poursuivis pour bris de clôture et entraves à la liberté du travail.

UNE NOYADE A ANZIN-SAINT-AUBIN. — Il y a quelques jours, un sieur Wreck, 69 ans, s'est suicidé en se jetant dans la Scarpe. Son corps n'a pas été retrouvé.

UNE CHUTE DE 145 MÈTRES AUX MINES DE L'ESCARPELLE. — Jeudi matin, l'ouvrier Cordier, 19 ans, chargé de l'accrochage à la fosse n° 3, a été accroché par son paletot à la cage qui le remontait à l'étage supérieur. Lorsqu'on fit arrêter la cage, le paletot de Cordier s'arracha et le malheureux tomba d'une hauteur de 145 mètres, fort heureusement, dans l'eau. Il n'en fut pas moins grièvement blessé. Son état est inquiétant.

LA DÉFENSE DE DUNKERQUE. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, le canon a fait rage du côté Ouest de Dunkerque. M. le général Coupillaud, gouverneur de la place, dirigeait la manœuvre. Il s'agissait de lancer des torpilleurs sur la rade, de pénétrer dans le port et de poser des torpilles. Le général avait voulu faire des expériences rappelant le blocus de Port-Arthur par les Japonais. Le résultat de la manœuvre n'a pas été dévoilé.

UNE CHUTE GRAVE A STEENWERK. — Dans la journée de vendredi, M. Costier, 40 ans, menuisier, étant occupé dans l'église à retirer des statues de leurs niches, lorsqu'il tomba d'une petite échelle. Les éclats de la statue qu'il portait, l'ont blessé aux mains et au cou. Le médecin a constaté, en outre, des fractures de plusieurs os de la face.

UN ENFANT MORDU PAR UN CHIEN A DOUAI. — Un enfant de trois ans, Albert Leloup, qui jouait devant sa maison, a été mordu par un chien errant, à l'abdomen. L'animal a été tué à coups de bâton. L'état de l'enfant est satisfaisant.

ABUS DE CONFIANCE A COUTICHES. — La gendarmerie de Douai a arrêté le nommé Liunquette pour abus de confiance au préjudice de son patron, M. Caudelier, marchand de graines, à Coutiches. Il avait touché une facture de 240 francs et en avait gardé le montant.

COTONS AMÉRICAINS

New-York, vendredi, 3 juin 1904.

Cours de clôture

TERME	New-York Ce jour	New-York Précéd.	New-Orléans Ce jour	New-Orléans Précéd.
JUIN 1904	11.47	11.30		11.28
JUILLET	11.62	11.46		11.54
AOUT	11 29	11.25		10.92
SEPTEMBRE	10.67	10.65		10.41
OCTOBRE	10.29	10.31		10.09
NOVEMBRE	10.23	10.23		9.98
DÉCEMBRE	10.22	10.23		9.94
JANVIER....1905	10.24	10.24	—.—	——
FÉVRIER	.....	.....	—.—	——
MARS	——	—.—	—.—	——
AVRIL	——	——	—.—	——
MAI	——	——	—.—	——

RECETTES	CE JOUR	LA VEILLE
PORTS DES ÉTATS-UNIS.	2,000 BALLES	1,000 BALLES
PORTS DE L'INTÉRIEUR.	1,000 —	1,000 —

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX, vendredi, 3 juin 1904.

2 heures soir, 17° au-dessus de zéro, 765, variable.
5 heures soir, 15° au-dessus de zéro, 765, variable.
9 heures soir, 13° au-dessus de zéro, 766, variable.

Samedi, 4 juin 1904.

Minuit, 12° au-dessus de zéro, 767, variable.
9 heures matin, 11° au-dessus de zéro, 767, variable.